

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 23/02/23**  
**RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC**

• **TOUR DE TABLE**

**Etaient excusés :**

Enseignants : Mme Fontanille

Maire : M. Rebeyrol

Conseiller municipaux : M. Delotte

Représentants des parents d'élèves : Mmes Charon, Grancoing et Magnesse

IEN: M. Musson

**Etaient présents :**

Enseignants : Mmes Audonnet, Jagaille, Léonard, Lintz, Poux (remplaçante de Mme Fontanille) Rogron, Sells et M. Tessier.

Maires : Mme Beyrand et M. Massy.

Adjoints et Conseillers municipaux : Mmes Barbarin, Fluhr-Diffimbach, Lascaux, Lautrette, MM Escoubeyrou et Legros

Représentants des parents d'élèves : Mmes Bayle, Canler, Faure, Gauthier, Périchon et Mrs Begout, Carpezat, Guéry

DDEN : Mmes Balestrat et Penot.

• *Prévision des effectifs 2023-2024 (recensement des enfants nés en 2020 sur les 3 communes)*

**BEYNAC** : 19 PS 21 MS 19 GS total : 59 élèves

**BURGNAC** : 21 CP 22 CE1 20 CE2 total : 63 élèves

**MEILHAC** : 28 CM1 17 CM2 total : 45 élèves

**TOTAL RPI** : 167 élèves pour 8 enseignants soit une moyenne de 20,875 élèves par classe.

• *Répartition des classes envisagée pour la rentrée 2023 (et conséquences pour l'organisation et le matériel)*

Le risque de fermeture ayant été écarté, voici la répartition envisagée :

- Pour Beynac, plusieurs possibilités envisagées, rien n'a été arrêté pour le moment (niveaux simples ou 1 niveau simple et 2 niveaux doubles).

Selon la solution choisie en fin d'année, des tables seront déplacées entre les classes si besoin.

Les enseignantes de Beynac en profitent pour remercier les mairies du RPI du budget alloué aux fournitures scolaires car ce dernier, malgré la conjoncture actuelle, n'a pas été revu à la baisse, comme cela se passe dans certaines communes alentours, ce qui permet un maintien de bonnes conditions d'apprentissage pour nos élèves.

Pour Burgnac : 3 niveaux simples

Pour Meilhac : 1 niveau simple (CM1) et 1 niveau double (CM1/CM2)

- ***Evaluation école (précision pour la rentrée 2023)***

Selon la note académique reçue en décembre 2022, le RPI verrait son évaluation d'école reportée à la rentrée 2023. Il nous a été précisé, lors de la formation des directeurs, que « ni le maire ni l'IEN de la circonscription ne peuvent être associés aux diverses discussions », point qui a suscité l'étonnement des 3 directeurs présents, car les locaux appartiennent à la mairie et que dans nos petites communes, les liens mairie / école sont très étroits.

- ***Bilan des travaux et équipements (effectués ou à venir)***

**BEYNAC :**

- ***Effectués*** : Des nouveaux robinets ont été installés dans les classes de MS.

Les demandes faites lors du 1er conseil d'école ont été réalisées (panneau de liège dans la bibliothèque, tableau blanc dans le bureau de direction). Reste le joint du tableau d'affichage à réparer, Mme Audonnet indique que le cantonnier a été mis au courant.

- ***A venir*** : un devis pour équiper la classe de Mme Léonard de stores a été demandé. Les enseignantes remercient la municipalité d'avoir effectué les démarches nécessaires tellement la chaleur l'été y est insoutenable. Mme Beyrand indique que le devis a été accepté mais que la municipalité est en attente de l'accord de subventions.

Les enseignantes remercient le cantonnier pour la taille des morceaux de bois nécessaires à l'élaboration des abris à hérissons pour le projet avec le GMHL (les abris seront installés au niveau du chemin bordant le cimetière ainsi que sur le chemin en haut de la stabulation). Les enseignantes remercient Mr Massy d'avoir accepté d'installer un abri sur la commune de Meilhac, le projet touchant les enfants des 3 communes. Les détails de la réalisation de cet abri seront définis ultérieurement.

Mme Audonnet remercie la mairie d'avoir remplacé son fauteuil de direction. A noter que les alarmes des classes de Mmes Audonnet et Léonard, ainsi que celles de la cantine et de la garderie, sonnent, indiquant certainement un problème de batterie.

**BURGNAC :**

Les enseignantes remercient les élus du conseil municipal de Burgnac pour leur écoute et leur implication vis-à-vis des affaires scolaires.

- **Effectués** : le liège qui tapisse le fond du panneau d'affichage de l'école a été remplacé.

Mme Rogron indique que l'équipe enseignante n'a pas de demandes particulières, celles formulées lors du précédent conseil d'école étant en cours de réalisation. Une réflexion concernant l'extension du préau est engagée, Mme Fluhr-Diffimbach précise que la réalisation pourrait intervenir en 2024.

Mme ROGRON signale juste que les boîtiers d'alarmes sonnent encore régulièrement malgré des changements de piles récents.

## MEILHAC :

- Effectués : de nouveaux bancs ont été installés sous le préau de la classe de Mme SELLS comme cela avait été demandé et nous en remercions les municipalités.

- A prévoir : deux stores de la classe de M Tessier ne fonctionnent pas correctement (grippage des mécanismes dus sans doute à la vétusté) et pourraient être arrangés.

- ***Sorties scolaires (voyage, natation, gymnase ...) et projets***

**BEYNAC** : Avant d'évoquer les sorties, Mme Audonnet revient sur des soucis rencontrés en janvier sur le non passage de certains bus. Afin d'éviter que la situation du 26 janvier ne se reproduise (enfants déposés à la garderie et personnel devant appeler les parents sur leur lieu de travail, avec un accueil plus ou moins chaleureux, ce que Mme Audonnet peut comprendre mais avoue que cela n'est pas forcément agréable à entendre), est-il possible de demander au chauffeur de téléphoner à l'école de Beynac s'il rencontre un souci et ne peut pas passer ?

Cela permettrait au personnel de garderie d'avertir les familles qui arrivent que le bus ne passera pas. Bien entendu, cela implique que la mairie soit informée aussi dans le même temps (Mme Audonnet s'y engage) afin qu'un lieu d'accueil soit mis en place rapidement sur Burgnac et Meilhac pour les parents qui déposeraient leur enfant dans leur école d'origine. Mme Fluhr-Diffimbach indique avoir demandé s'il était possible d'avoir une autorisation écrite pour que le chauffeur du grand bus puisse prendre les enfants du bus manquant, de manière exceptionnelle. Cette demande a été refusée par les services de transports, pour des raisons de responsabilité du chauffeur vis-à-vis des enfants transportés. D'autre part, elle souligne également l'existence d'un service « d'astreinte » à la Région, qui pourrait prévenir les familles, mais seulement à partir de 8 h 30, ce qui est évidemment trop tard.

Point coopérative : Par souci de transparence, Mme Audonnet informe que le compte de leur coopérative scolaire a été piraté par 2 fois en janvier (le cas n'est pas isolé et la situation est en train d'être régularisée. Il s'agissait à chaque fois de la somme de 33,85 euros)

Goûter : Actuellement, les enseignantes demandent une participation de 7 euros par famille (3 fois dans l'année maximum) pour proposer des goûters sains et bio aux enfants. Compte tenu de l'augmentation du coût des produits, il est probable que les enseignantes augmentent le tarif de la participation au goûter pour l'an prochain.

Les petits déjeuners auxquels les familles sont conviées à tour de rôle se sont très bien déroulés (Celui de Noël la semaine du 12 au 16 décembre, ainsi que le petit déjeuner anglais du 30 janvier au 03 février.)

Les enseignantes en profitent pour remercier la municipalité pour l'achat de la nourriture (la coopérative n'en prend qu'une petite partie en charge) et pour l'accompagnement durant ces moments conviviaux. Elles remercient également les parents qui prêtent du matériel pour

participer à la décoration de ces petits événements, mais aussi pour les divers dons dont elles bénéficient régulièrement (papier, petit matériel, puzzle, draisiennes...)

Le prochain petit déjeuner sur le thème du « petit déjeuner équilibré » se déroulera la semaine du 03 au 07 avril.

Courant janvier, les MS et GS ont envoyé, comme chaque année, une carte de vœux à la personne de leur choix. Les réponses ont été très créatives et bienveillantes, les enfants attendaient avec impatience leur arrivée, ils ont eu à cœur de voir sur la carte de France ou sur le planisphère la provenance des réponses. Courant janvier toujours, les PS et les MS ont réalisé des galettes et ont convié les élus municipaux à partager ces galettes avec les enfants.

Les enseignantes remercient Mme Séguy qui accueille les petits déjeuners ou la galette au sein de la cantine avec beaucoup de bienveillance et de bonne volonté même si cela implique pour elle de se dépêcher ensuite pour mettre la cantine en état pour le service de 11h45.

Le 09 janvier 2023, le GMHL est intervenu dans nos classes pour initier un projet à venir sur les thèmes du hérisson et de la chauve-souris. Mr Roche et Mme Sowa-Doyen se rendent très disponibles et ont à cœur de mener à bien ce projet, les enseignantes les remercient pour les tarifs très avantageux dont ils font bénéficier l'équipe pédagogique. Les installations des 2 abris à hérisson et des nichoirs à chauve-souris sont prévus pour le 10 mars et le 17 mars. Merci à notre collègue Marie Gravelaud (complément de Mme Audonnet) qui se rend disponible 2 jours où elle ne travaille pas pour nous accompagner bénévolement.

Des kits d'observation seront mis à la disposition des familles à une distance respectable des abris (qui ne seront pas forcément occupés dès la 1ère année, l'idée étant d'agrémenter les promenades des habitants sur la commune). L'emplacement des abris et des kits sera indiqué dans le bulletin municipal ainsi que sur le site de l'école.

Courant mars, les aînés de la commune volontaires seront reçus à l'école dans les différentes classes pour participer avec les enfants à des créations collectives qui seront exposées le 1<sup>er</sup> avril à la salle des fêtes de Beynac pour la seconde exposition de l'année. Lors de celle-ci, les familles seront de nouveau invitées à partager un repas convivial avec la présence de food-truck et les aînés ayant participé au projet seront bien entendu également conviés, tout comme les élus et les collègues du RPI. Les réalisations collectives seront ensuite installées dans le bourg de Beynac.

### D'autres événements à venir :

- Spectacle le 26 mai : proposé par la compagnie la Pierre et le Tapis, intitulé Du haut de la tortue.
- Sortie GS le 16 juin : La loutre
- Sortie PS/MS : demande à Terre de cabanes en attente.

### **BURGNAC :**

#### Natation :

Les élèves de CP ont effectué cinq séances de natation à la piscine d'Aixe sur Vienne entre la reprise de janvier et les vacances de février. La classe de Mme Lintz prendra le relais du 24 février au 31 mars puis ce sera au tour des élèves de CE2, du 28-04 au 08-06.

#### **Projets prévus :**

- Cartes de « Bonne année ».

Les élèves de CP ont réalisé des cartes de vœux à destination de membres de leur familles. Certains retours, parfois en provenance de l'étranger, leur sont parvenus.

- Préservation de la faune.

Les élèves de Burgnac participeront au projet initié par les enseignantes de Beynac avec l'association du GMHL. Les élèves de CP auront une animation sur les hérissons le 13 mars et celles pour les ce1 et les ce2 portera sur les chauves-souris (le 20/03 pour les ce1 et le 21/03 pour les ce2). Chacune des interventions sera suivie d'une mise en pratique avec l'installation d'abris dans la commune.

Les enseignantes de l'école de Burgnac tiennent à remercier les différents acteurs de ce projet : leurs collègues de Beynac, les élus de Burgnac pour leur contribution tant dans la préparation matérielle que dans la mise à disposition de lieux d'implantations pour les abris, M. Roche et Mme Sowa-Doyen pour leur disponibilité et leurs apports pédagogiques.

- Aménagements du jardin

Pour compléter les aménagements du jardin, un projet artistique en partenariat avec une céramiste locale, Mme Merlet, est prévu pour le mois d'avril. Les élèves réaliseront des petites sculptures en terre cuite. Elles seront apposées sur le grillage qui sépare la cour du jardin.

- Sortie de fin d'année.

La thématique sera arrêtée prochainement afin de finaliser les réservations avant les vacances de printemps.

La photo de classe et les portraits individuels pour les écoles de Burgnac et Meilhac auront lieu le lundi 22 mai.

### **MEILHAC :**

#### **- sorties / interventions réalisées :**

- 21/10 : cross du collège pour la classe des CM2
- Période 2 : séquence « sports de combat » pour la classe des CM2 (4 séances) au dojo de l'espace multisports de Nexon
- Période 3 :

- séquence basket (5 séances pour les CM2, 4 pour les CM1-CE2) , avec l'intervention de M Gabin Hérault, intervenant agréé

- séquence « acrogym » pour la classe des CM1-CE2 (3 séances) au dojo de l'espace multisports de Nexon

- 30/01 : intervention de la gendarmerie pour la 1ère phase du « permis internet » pour les CM2

**- sorties / interventions prévues :**

- 9 et 16/03 : lecture partagée et emprunt de livres à la médiathèque de Flavignac, pour chacune des 2 classes (le coût du transport est pris en charge par la communauté de communes Nexon/Châlus)

- période 4 (date à déterminer) : 2ème étape du « permis internet »

- 2/05 : visite du centre de tri de Beaune-les-Mines (en partenariat avec le SYDED)

- 9/05 : intervention de Mme BRIN, professeur d'allemand au collège Corot d'Aixe/Vienne, pour présenter la classe bilangue et répondre aux questions des CM2 sur le fonctionnement du collège

- 3/06 : finale du concours national de scrabble scolaire à Paris.

La fédération nationale de scrabble autorise la qualification d'un(e) élève de Meilhac pour cette finale, au titre de représentant du comité Limousin-Périgord (seuls les élèves inscrits en APC à Meilhac s'initient au scrabble dans l'ensemble de ce comité) ; cet(te) élève sera choisi au terme d'une finale régionale, qui sera organisée dans la salle des fêtes de Meilhac (date à déterminer)

- 20/06 et 4/07 : soirées théâtre pour les 2 classes (CM1-CE2, puis CM2), à la salle des fêtes de Burgnac

- 29 et 30/06 : voyage scolaire

Les différents partenaires de ce projet sont maintenant choisis (Vulcania, Panoramique des Dômes, CPIE de l'Auvergne, transporteur, centre d'hébergement) et permettent d'établir le budget global, qui se monte à un peu moins de 5000 €. Tous les dons de l'association Maxi'Mômes, que les enseignants remercient pour leurs nombreuses actions, serviront à financer ce voyage. D'autres sources de financement restent possibles (photos scolaires, budget mairie « sorties scolaires », coopérative...)

Le but est de bien sûr réduire au maximum la part demandée aux familles.

- **Questions supplémentaires.**

### **1. MEILHAC**

Pourquoi ne pas reconduire l'utilisation des verres à la cantine lors du déjeuner ?

M. Massy explique avoir opté pour l'usage des gourdes, lors de l'entrée en vigueur des mesures sanitaires liées à la COVID-19. Il précise que ce choix a été maintenu car il limite la présence d'eau sur les tables, trop souvent observée lors de la mise à disposition de pichets. Les enseignants s'interrogent quant à l'aspect hygiénique qui en découle : les gourdes traînent souvent par terre en dehors du temps de restauration et il semble difficile de savoir depuis combien de temps elles ont été remplies. Mme Canler propose que les élèves soient associés au nettoyage des tables si besoin. M. Massy accède à la demande du retour des verres à la cantine, il précise toutefois qu'il doute que ce soit vraiment plus hygiénique pour les élèves d'aller boire au lavabo en dehors du temps de repas.

### **2. RPI**

Serait-il possible de réfléchir ensemble à proposer une solution pour que les Transports Nouvelle Aquitaine préviennent les mairies et / ou les familles en temps et en heure lorsque le ramassage n'est pas assuré par les conducteurs de bus ?

Des éléments de réponse ont été donnés précédemment.

Qu'en est-il de la fête des écoles cette année ?

Elle aura lieu le vendredi 23 juin après l'école. Elle se déroulera à la salle des fêtes de Beynac et pourrait être suivie du bal de la commune de Beynac. Les enseignants et l'association Maxi Mômes vont se mettre en relation pour en fixer l'organisation.

Les parents élus invitent les parents à se rapprocher des enseignants, des mairies ou du personnel communal pour des questions d'ordre pédagogique, individuelles ou cas particulier concernant son enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente du conseil, Mme Audonnet.    La secrétaire de séance, Mme Sells.